

faits semble, d'ailleurs, une loi assez constante dans les examens qui portent sur un ensemble de connaissances générales. Les conditions où se trouve, dans la province de Québec, l'enseignement primaire, même l'enseignement secondaire, font voir qu'il en sera longtemps ainsi.

Le nombre total d'années que les 306 élèves ont donné à l'enseignement jusqu'à ce jour s'élève à 1920.

Ce nombre représente 640 maîtres enseignant pendant trois ans

.*

La sphère d'action de l'Ecole Normale Jacques-Cartier ne s'étend qu'à une partie de la province de Québec, la partie comprise est entre les villes de Trois-Rivières à l'est, et d'Ottawa à l'ouest. Nous ne devons pas aller chercher nos élèves au delà de ces deux limites, et c'est dans ce district que doivent se renfermer en général les maîtres qui ont été brevetés chez nous. En ce moment, près de cent élèves sont occupés à l'enseignement, quelques-uns depuis bientôt 30 ans, plusieurs depuis 26, 23, 20 ans. Quand on sait que nos élèves ne reçoivent aucune protection quelconque du gouvernement, qu'ils sont exposés à toutes les concurrence, même à celle la plus désastreuse de toutes, — on est surpris de leur persévérance, d'autant plus que l'engagement est triennal. Dans les autres pays, l'engagement est plus long ; il va même jusqu'à dix années entières.

Il est bon de rappeler que la plus grande liberté est laissée aux parents dans le choix des instituteurs, et que les élèves des écoles normales, n'ont pas d'autres privilèges à faire valoir que ceux d'une éducation plus soignée et d'une instruction plus complète que celles de la plupart des maîtres et des maîtresses.

Plusieurs élèves, après avoir satisfait à leurs obligations, ont embrassé des carrières honorables : plusieurs sont prêtres, d'autres avocats, médecins ; plusieurs ont fait leur chemin dans le commerce, dans l'industrie, sont dé-